

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Art.-No.

593 0649, 593 0687

N° CAS:

14807-96-6

N° CE:

238-877-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

agent de séparation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:

REMA TIP TOP AG

Rue:

Gruber Strasse 65

Lieu:

D-85586 Poing

Téléphone:

+49 (0) 8121 / 707 - 100

Service responsable:

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de**Fournisseur**

Société:

Rema Tip Top Vulc-Material AG

Rue:

Birmensdorferstrasse 30

Lieu:

CH 8902 Urdorf

Téléphone:

+41 (0) 44 / 735 8282

Téléfax: +41 (0) 44 / 7358299

e-mail:

automotive@rema-tiptop.ch / industrie@rema-tiptop.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence:INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Toxikologisches Informationszentrum,
CH-8028 Zürich ++41(0)44-2515151, Notfallnummer 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

2.3. Autres dangers

Conformément à la réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH) ce produit n'est pas considéré comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 2 de 9

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
14807-96-6	Talc			> 99 %
	238-877-9			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Information supplémentaire

Poudre minérale naturelle: mélange de chlorite et de talc avec une teneur faible en quartz (teneur en quartz pouvant atteindre le poumons < 1 %)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Aucune mesure particulière.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Aucune mesure particulière.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lors de la formation de poussière, une légère irritation des yeux et des muqueuses devient possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 3 de 9

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les poussières.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Eviter la formation de poussières.

Pour le nettoyage

Ramasser mécaniquement, tout en évitant les poussières, et procurer l'élimination dans des récipients appropriés.
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conservé le récipient bien fermé.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Eviter d'inspirer la poussière.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Eviter toute formation de poussière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

agent de séparation

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 4 de 9

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
14807-96-6	Talc (exempt de fibres d'amiante) (alvéolaire)	-	2		VME 8 h	

Conseils supplémentaires

Il faut observer les ordonnances pour les poussières.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, épaisseur de la couche minimum 0.6 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières. (Respirateur mécanique FFP2 (EN 149), FFP3 (EN 149))

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Poudre
Couleur:	gris clair
Odeur:	Inodore

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	> 1300 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	n.a.

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
gaz:	n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 5 de 9

Température d'auto-inflammation:	n.a.
Température d'inflammation spontanée	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	> 1000 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	9,0 - 9,5 (10 %)
Viscosité dynamique:	n.a.
Viscosité cinématique:	n.a.
Durée d'écoulement:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	
n.d.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.a.
Pression de vapeur:	n.a.
Densité (à 20 °C):	2,58 - 2,83 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	n.a.

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu
Propriétés comburantes
Non oxyder.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant: 0 %
Teneur en solvant: 0 %
Teneur en corps solides: 100 %
Taux d'évaporation: n.a.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Inconnus.

10.5. Matières incompatibles

Pas de matériaux à signaler spécialement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 6 de 9

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
DL50/orale/rat > 5000 mg/kg

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Autres informations

Lors de la formation de poussière, une légère irritation des yeux et des muqueuses devient possible.
Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de la détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
Conformément à la réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH) ce produit n'est pas considéré comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 7 de 9

Recommandations d'élimination

Doit subir un traitement spécial, p.ex. dans un site de décharge adéquat, pour satisfaire aux réglementations locales.

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

100804 Déchets des procédés thermiques; Déchets provenant de la pyrométallurgie d'autres métaux non ferreux; Fines et poussières

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 8 de 9

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 0 %
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 6,7,9,11.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP MONT- TALKUM-TALC

Date de révision: 13.01.2023

Code du produit: 00156-0075

Page 9 de 9

d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)